

**DEMANDE DE DÉVERSEMENT D'EAUX USÉES  
PROVENANT DE PROJETS DE CONSTRUCTION OU  
D'ASSAINISSEMENT**



Veillez remplir le présent formulaire de demande. Tous les renseignements requis (plans, permis, analyses de laboratoire, etc.) doivent être soumis dans une seule et même demande. Les formulaires incomplets seront retournés aux demandeurs.

RETOURNER À : Programme sur l'utilisation des égouts - Ville d'Ottawa  
800, promenade Green Creek, Ottawa (Ontario) K1J 1A6  
Téléphone : 613\_580\_2424, poste 23326 Télécopieur : 613\_745\_9197

Courriel : [SUP-PUE@ottawa.ca](mailto:SUP-PUE@ottawa.ca)

**Section 1 – Renseignements sur le demandeur**

Nom de l'entreprise

Adresse postale

Numéro de téléphone  Courriel / No de télécopieur

Nom du représentant de l'entreprise

**Section 2 – Autres coordonnées**

**a) Firme de génie-conseil**

Nom de l'entreprise

Nom de la personne-ressource

Adresse postale

Numéro de téléphone  Courriel / No de télécopieur

**b) Pour les projets de la Ville d'Ottawa seulement**

Nom du projet

Numéro d'identification du projet

Nom du gestionnaire de projet  Numéro de téléphone

Numéro du centre de coûts du projet d'immobilisations

**Section 3 – Renseignements sur les déversements**

Type de déversement (veuillez cocher TOUTES les réponses qui s'appliquent.)

- Déversement des eaux usées provenant de la déshydratation des boues d'un chantier dans un réseau d'égouts pluviaux distinct
- Déversement des eaux usées provenant de la déshydratation des boues d'un chantier dans un égout sanitaire ou unitaire
- Déversement des eaux souterraines provenant d'un système d'assainissement dans un égout sanitaire ou unitaire
- Déversement des eaux souterraines provenant d'un système d'assainissement dans un réseau d'égouts pluviaux distinct
- (règlement sur les autorisations de conformité environnementale du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique [MEACC])

Ne laissez aucun espace vide dans le formulaire : inscrivez « S.O. » si les renseignements demandés ne s'appliquent pas à votre situation.

- Transport d'eaux usées au Centre environnemental Robert-O.-Pickard (CEROP) aux fins d'élimination
- Déversement des eaux usées provenant de la déshydratation des boues d'un chantier dans un réseau d'égouts pluviaux distinct

Numéro du permis de prélèvement d'eau (le cas échéant)

Emplacement du projet / adresse du projet

Emplacement du réseau d'égouts recevant le déversement (joindre une carte au besoin)

Numéros ou numéros d'identification des regards d'égout

Pour les demandes de déversements directs dans un réseau d'égouts pluviaux distinct, indiquez le nom du plan d'eau local (rivière, ruisseau, lac, etc.) qui recevra ultimement le déversement.

Pour les demandes de déversements directs dans un réseau d'égouts pluviaux distinct, le plan d'eau local (rivière, ruisseau, lac, etc.) qui recevra ultimement le déversement est-il situé à proximité d'un élément d'eau de surface ou d'eau souterraine servant de source d'eau potable, d'une terre humide d'importance ou d'un habitat halieutique fragile?

Non  Oui (décrivez)

Plan d'implantation : Veuillez joindre un plan d'implantation montrant, à l'échelle, la disposition des installations existantes ainsi que l'emplacement de tous les puits, des systèmes de prétraitement (le cas échéant), des points d'échantillonnage, des points de déversement dans l'égout, et des canalisations et des regards d'égout existants.

Durée du déversement

Date prévue de début du projet :

Date prévue de fin du projet :

#### Section 4 – Évaluation du site et rapports sur la qualité des eaux souterraines

Le site est-il le lieu d'une ancienne usine?  Oui  Non

Le site est-il un ancien lieu d'enfouissement?  Oui  Non

Dressez la liste de tous les contaminants (confirmés ou présumés) présents dans les eaux usées déversées.

Ne laissez aucun espace vide dans le formulaire : inscrivez « S.O. » si les renseignements demandés ne s'appliquent pas à votre situation.

## Section 5 – Qualité du déversement

Qualité du déversement – Vous devez présenter l'un des documents suivants :

1) un rapport d'évaluation environnementale de phase II ou III, ainsi que tous les résultats d'analyse pertinents des échantillons des eaux qui seront déversés;

ou

2) un rapport de référence du suivi de la qualité de l'eau comportant les renseignements indiqués ci dessous pour les échantillons des eaux qui seront déversés.

- pH
- Matières en suspension totales
- Matières en suspension volatiles
- Phosphore total
- Azote Kjeldahl total
- Hydrocarbures pétroliers totaux (Fractions F1 + F2 + F3+ F4)
- Composés organiques volatils (groupes d'analyses 16 et 17 du MEACC / méthode 624 de l'USEPA)
- Produits extraits par neutralisation par des acides/bases (groupes d'analyses 19 et 20 du MEACC / méthode 625 de l'USEPA)
- Pesticides / diphényle polychloré
- Métaux totaux (Al, Sb, As, Bi, B, Cd, Cr, Co, Cu, Pb, Mn, Hg, Mo, Ni, Se, Ag, Sn, Ti, V, Zn)

Les échantillons utilisés pour l'analyse de référence doivent être représentatifs des eaux usées non traitées qui seront déversées et doivent être analysés par un laboratoire accrédité en fonction de tous les paramètres susmentionnés.

Si un rapport environnemental officiel n'est pas disponible, ou si un tel rapport n'est pas suffisant ou à jour, un rapport de référence du suivi de la qualité de l'eau devra être soumis, selon les dispositions de la section 5.

## Section 6 – Surveillance du déversement et prétraitement

Débit de déversement estimé (en litres par seconde) :

Marque et modèle du totalisateur de débit des effluents (compteur) :

Nom de la personne et de l'entreprise chargées de surveiller le déversement :

Décrivez les méthodes employées pour le prétraitement des eaux usées :

Nom de la personne et de l'entreprise chargées des opérations de prétraitement :

Fiches signalétiques (FS) de tous les produits chimiques ou polymères utilisés dans le processus de traitement

Copie de l'autorisation de conformité environnementale de l'unité de traitement mobile (le cas échéant)

Nom de la personne et de l'entreprise chargées d'analyser les échantillons de routine (si requis) :

Ne laissez aucun espace vide dans le formulaire : inscrivez « S.O. » si les renseignements demandés ne s'appliquent pas à votre situation.

## Section 7 - Pour les déversements d'eaux usées transportées au CEROP seulement

Nom de l'entreprise de transport de déchets

Adresse

Numéro de téléphone  Courriel / No de télécopieur

Nom du représentant de l'entreprise

Volume de déchets à transporter Litres  Nombre de chargements

Catégorie de déchets de l'Ontario et description

## Section 8 - Plan d'urgence

- a) Veuillez joindre au présent formulaire un plan d'urgence décrivant de quelle façon seront gérées les eaux usées non conformes ou excédentaires lorsqu'elles ne pourront pas être déversées dans les égouts ou dans le réseau d'égouts pluviaux de la Ville en raison :
- d'une interdiction de déversement pour cause de pluie;
  - d'un volume d'eau collectée supérieur au volume de déversement autorisé;
  - d'une contamination apparente ou confirmée des eaux usées, ou du non-respect des exigences ou des limites de déversement du *Règlement municipal sur les égouts*.
- b) Le plan doit mentionner les coordonnées des personnes ou des tiers responsables de l'exécution du plan d'urgence proposé, dont les coordonnées du transporteur (entreprise de transport des déchets) et le nom d'un lieu de déversement (lieu d'élimination) autre que le CEROP.
- c) Le plan doit être rédigé sur le papier à en-tête de l'entreprise et doit être signé et daté par le représentant autorisé de l'entreprise.

Ne laissez aucun espace vide dans le formulaire : inscrivez « S.O. » si les renseignements demandés ne s'appliquent pas à votre situation.

## Section 9 - Représentant autorisé\*

J'atteste que les eaux usées pour lesquelles la présente demande de déversement est soumise ne sont et ne seront pas des déchets dangereux ou des déchets assujettis à l'inscription en vertu des lois applicables et qu'elles seront conformes aux exigences du *Règlement municipal sur les égouts* au moment de leur déversement dans le réseau d'égouts pluviaux, sanitaires ou unitaires. Je suis personnellement qualifié pour fournir cette attestation, ou j'ai consulté un professionnel qui est qualifié pour le faire.

---

Nom du demandeur (en caractères d'imprimerie)

Titre (en caractères d'imprimerie)

---

Signature du demandeur

Date

\* « Représentant autorisé » fait référence au représentant autorisé ou dûment autorisé, tel qu'il est défini ci-dessous :

a) Si l'entité procédant au déversement est une société :

1) le président, le secrétaire, le trésorier ou le vice-président de la société responsable des activités principales, ou toute autre personne chargée des politiques similaires ou de la prise de décisions au sein de la société;

2) le gestionnaire d'une ou de plusieurs installations de fabrication, de production ou d'exploitation, à condition qu'il soit autorisé à prendre des décisions de gestion qui régissent l'exploitation de l'installation réglementée, qu'il ait comme responsabilités explicites ou implicites de formuler des recommandations en matière de projets d'immobilisations d'envergure, qu'il mette au point et supervise des mesures exhaustives visant à assurer à long terme la conformité environnementale de la société par rapport aux lois et règlements en la matière, qu'il puisse veiller à ce que les systèmes et les mesures nécessaires soient mis en place pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des renseignements recueillis pour satisfaire aux exigences relatives au permis de déversement, et qu'il ait le pouvoir, délégué ou non, de signer des documents, conformément aux procédures de la société.

b) Si l'entité procédant au déversement est une société en nom collectif ou une entreprise individuelle : soit le commandité ou le propriétaire, respectivement.

c) Si l'entité procédant au déversement est une installation gouvernementale (fédérale, provinciale ou municipale) : le directeur ou le plus haut représentant nommé ou désigné pour superviser l'exploitation et le rendement de l'installation, ou leur mandataire.

d) Les personnes décrites aux paragraphes a), b) et c) ci-dessus peuvent désigner un représentant autorisé si une telle autorisation est donnée par écrit, si elle mentionne la personne ou le poste responsable de gérer l'ensemble des activités de l'installation procédant au déversement ou les questions environnementales au sein de l'organisation, et si cette autorisation écrite est soumise aux autorités compétentes.

Ne laissez aucun espace vide dans le formulaire : inscrivez « S.O. » si les renseignements demandés ne s'appliquent pas à votre situation.